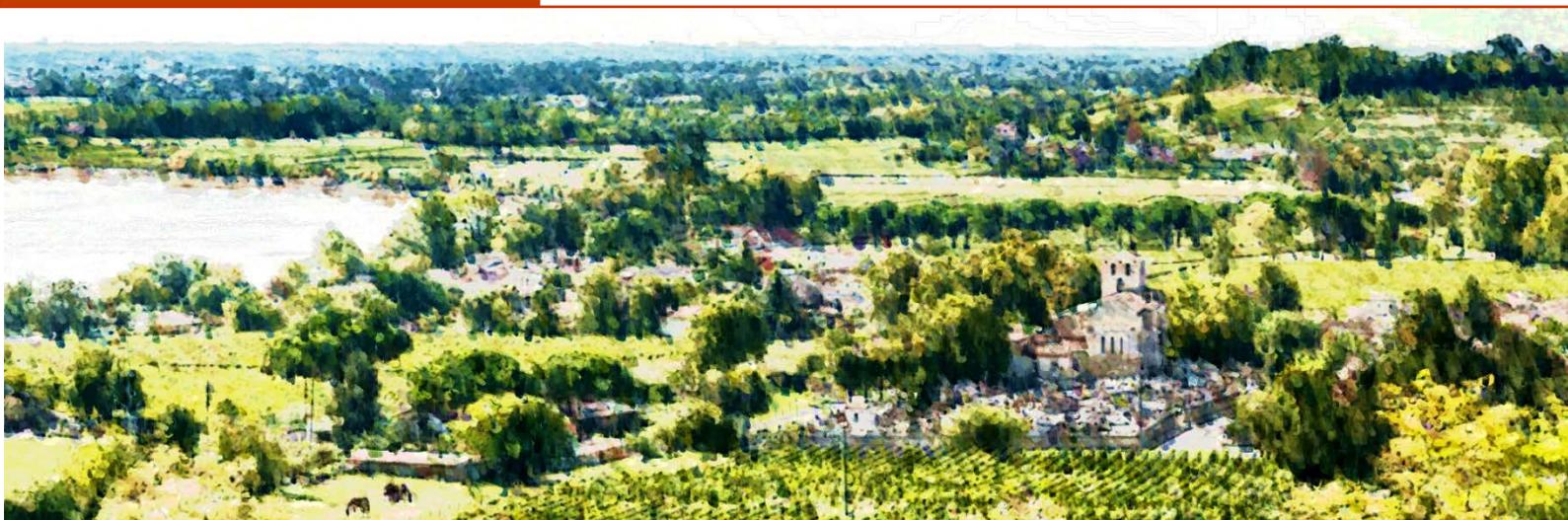


# *Carnet de territoire*



*Émergence du SAGE Dordogne Atlantique*

*Réunion du 15 décembre 2016 à Bergerac : installation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE*

# Fiche 15

## Milieus naturels et patrimoine faunistique-floristique

## TERRITOIRE DU SAGE, MILIEUX NATURELS ET PATRIMOINE FAUNISTIQUE-FLORISTIQUE

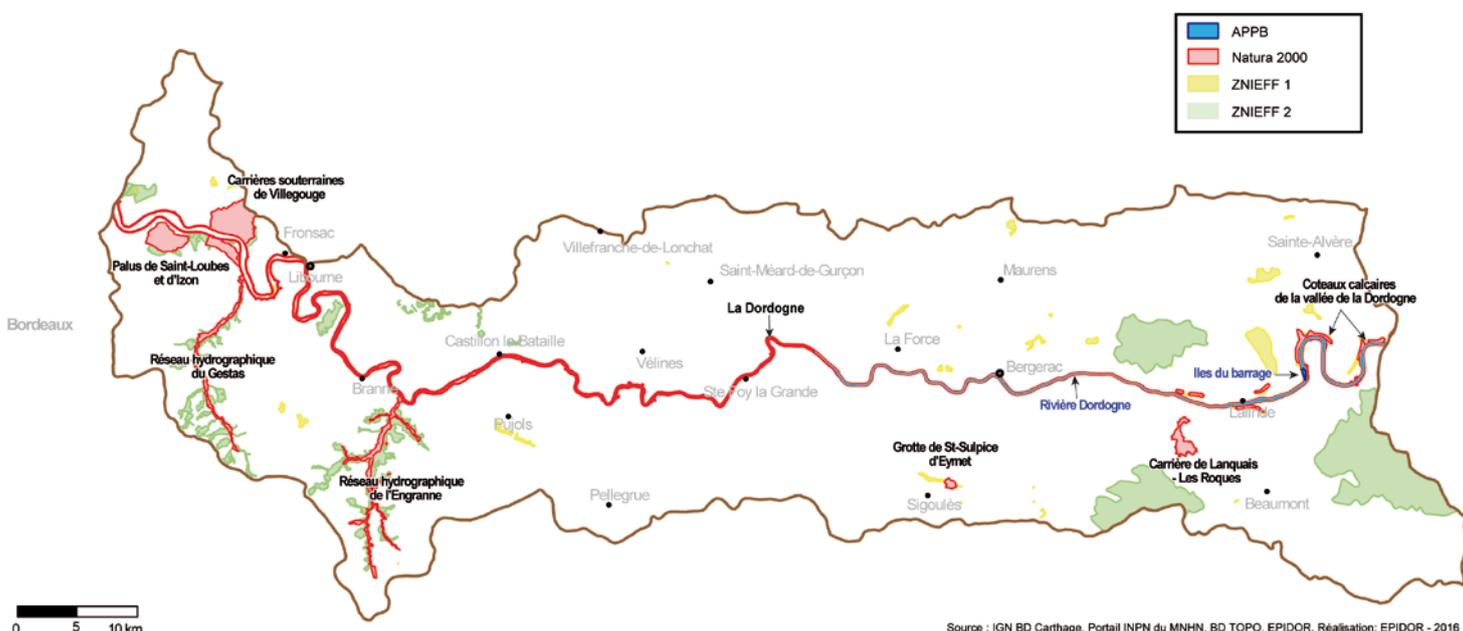
### Une richesse de milieux naturels remarquables et d'habitats biologiques

Le territoire de Dordogne Atlantique possède un patrimoine naturel important et diversifié que les inventaires réalisés ces dernières années ont permis de mieux apprécier. Véritables réservoirs de biodiversité, les milieux naturels abritent une flore et une faune variées dont la rareté a concouru à justifier le classement « Réserve de biosphère » du bassin de la Dordogne (2012) et en souligne le caractère exceptionnel. Les poissons migrateurs, parmi lesquels l'Esturgeon européen, en demeurent très certainement les plus emblématiques.

La valeur du patrimoine environnemental du bassin est reconnue au travers de plusieurs classements :

- 6 sites Natura 2000<sup>81</sup> (d'emprise équivalente à 1.85% de la surface du territoire) ;
- 2 arrêtés préfectoraux de protection de biotope<sup>82</sup> (FR3800271 du 30 octobre 1984 portant sur les îles du barrage de Mauzac et FR3800266 du 3 décembre 1991 inhérent à la conservation du saumon des aloses (grande et feinte) ainsi que

L'importante biodiversité du bassin reflète la richesse des hydrosystèmes en eux-mêmes (**compartiments fonctionnels**) et des milieux aquatiques associés mais également la grande variabilité des **dynamiques en jeu** (déplacement, mouvement et renouvellement de l'eau ; profondeur, distance aux substrats de différentes natures, relations avec le fond et les frontières horizontales, rive par exemple ; interactions avec l'atmosphère et influence des paramètres climatiques comme la température, l'ensoleillement, la pluviométrie).



<sup>81</sup> Depuis 1992, le réseau écologique européen Natura 200 a pour objectif de préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen, dans le cadre global de développement durable. Ce dispositif doit permettre de protéger un « échantillon représentatif des habitats et des espèces les plus menacés en Europe », en les faisant coexister de façon équilibrée avec les activités humaines.

<sup>82</sup> Un espace couvert par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) est un territoire où les activités sont réglementées, soit pour conserver les biotopes (les habitats) nécessaires à la survie d'espèces animales ou végétales protégées et identifiées, soit pour préserver l'équilibre biologique de certains milieux.

## ... à l'échelle de la rivière Dordogne et de son estuaire

Ainsi, la Dordogne qui jouit d'une fausse image de rivière « stable » présente-t-elle différents atouts propices à la présence d'une diversité de milieux et d'habitats. Ceux-ci intéressent tout à la fois :

- ses caractéristiques hydrogéomorphologiques : existence de bancs graveleux, d'une succession de radiers (hauts fonds) et de mouilles (parfois si profondes qu'il est fait mention de fosses). Des terres émergées d'origine naturelle ou induites par l'incision progressive du lit de la rivière (îles du barrage de Mauzac, île de Civrac, îlots de Gratusse), et des annexes hydrauliques (bras secondaires ou bras morts, « couasnes »), viennent compléter la diversité des formes. Celle-ci offre des supports d'habitats très variés passant des fonds rocheux (trans marneux) aux galets, sables et substrats limono-argileux.
- ses caractéristiques hydrodynamiques : la dynamique d'écoulement des eaux et la variabilité des courants notamment conditionnées par les conditions climatiques, les éclusées sur le haut bassin de la Dordogne (lâchers d'eau des grands barrages), la variabilité du profil en long et du profil en travers de la rivière d'amont en aval, ... Dans sa zone d'influence maritime, l'effet des marées ajoute à la diversité des processus ; ses berges aux caractéristiques vaseuses sont sujettes à un fort marnage. Dans la portion de berge soumise au « mascaret »<sup>83</sup>, rien ne pousse (ni ligneux, ni herbacées). La frange de marnage touchée par les marées régulières favorise le développement sur la berge d'une série végétale bien spécifique - de type hélophyte - en relation directe avec les niveaux d'eau : principalement des éléocharis pour les niveaux inférieurs, puis une plus grande variété avec les phragmites, agrostis, iris, joncs, carex, ... pour les niveaux supérieurs.
- son profil physico-chimique : avec notamment ce particularisme des zones de transition qui s'exprime par un gradient croissant de salinité et de turbidité d'amont (Pessac-sur-Dordogne) en aval (estuaire de la Gironde). Les conditions oligo-halines accentuées à l'approche de l'estuaire permet l'installation de milieux adaptés et l'implantation d'une espèce patrimoniale endémique, l'Angélique des estuaires ; l'espèce se rencontre habituellement sur le bord vaseux des berges où elle occupe la partie supérieure

<sup>83</sup> Le phénomène de « mascaret » (train de vagues) qui s'exprime particulièrement en période d'étiage de la Dordogne, a pour particularité de dévaster toute végétation sur son passage.

de la zone de balancement des marées (généralement entre le niveau moyen des marées et celui de pleine mer de vives eaux).

La variabilité qualitative de l'eau, du régime hydrologique et de ses composantes morphologiques détermine tout au long de l'axe amont-aval un **gradient d'habitats diversifiés** au sein du continuum lotique (système d'eaux courantes). Ainsi la partie amont de l'axe de la Dordogne, très encaissée, présente peu d'habitats de grèves. De même, la salinité et la turbidité de la partie aval ne permet-elle pas le développement des herbiers aquatiques.

Le facteur temporel, avec des alternances saisonnières qui se traduisent par des fluctuations de niveau d'eau (entre étiage et crue) et des modifications plus ou moins profondes de la morphologie de la rivière, concourt également à la diversité des habitats.

La Dordogne est désignée Site d'Importance Communautaire (SIC) au titre de la Directive « habitats, faune, flore ». Le document d'objectif de gestion de ce site inscrit au réseau Natura 2000 a été validé par le comité de pilotage en 2013.

L'ensemble de ces facteurs structurants participe au développement de plusieurs habitats d'intérêt communautaire au sein du lit de la Dordogne ou sur les zones alluviales riveraines :

**Les herbiers aquatiques** constitués de la végétation aquatique présente dans le lit mineur ; certains sont adaptés aux eaux courantes, d'autres aux eaux stagnantes.



Herbier aquatique

**La végétation des grèves et des berges** qui inclue le plus souvent des espèces végétales pionnières installées dans le lit de la rivière à l'occasion des forts étiages estivaux ou de début d'automne (gazons amphibies, végétations des grèves alluviales). Les sols frais et humides de bordure de rivière peuvent également abriter une végétation herbacée (mégaphorbiaies).

**Les habitats forestiers riverains** composés de différentes espèces selon leur inondabilité. L'aulne, le frêne ou encore le Saule s'installent dans les sites fréquemment inondés. Le chêne pédonculé, le charme, les tilleuls et les ormes préfèrent les terrains moins humides.



Forêt riveraine

### ... à l'échelle des affluents

A l'image de la Dordogne, ses affluents révèlent une diversité d'habitats notamment propice à la vie piscicole (refuge des poissons de la Dordogne, zones d'attractivité pour certaines espèces telles que la lamproie, l'anguille ou encore la loutre). En dépit de la dégradation (qualité/quantité, morphologie) de nombre d'affluents, un certain nombre d'entre eux présentent encore une qualité et une variété d'habitats propres aux vallées alluviales reconnues par des classements au titre de Natura 2000 (Engranne, Gestas, ...), au titre d'espaces naturels sensibles (Gardonnette) ou comme réservoirs biologiques (pour exemple, cas d'affluents de l'Engranne, de la Couze, du cours principal de la Gardonnette et d'une partie de la Lidoire).

### Le cas spécifique des zones humides

Au-delà des écosystèmes du domaine lotique (ruisseaux, rivières, fleuves, ...), le territoire compte des **écosystèmes de transition ou écotones** établies entre les milieux terrestres et les milieux aquatiques, voire entre différents systèmes aquatiques. Les **zones humides** en constituent une catégorie plus ou moins bien représentée sur le périmètre du SAGE avec 230 km<sup>2</sup> de zones potentiellement humides cartographiées en 2007, soit 9% de l'aire du territoire (Source : EPIDOR – Etude cartographique des zones potentiellement humides, 2008).

Ces terrains, riverains des systèmes lotiques ou lentiques (mares, étangs, ...), sont inondés ou gorgés d'eau douce, saumâtre ou salée, de façon temporaire ou permanente ; leur végétation est à dominante hygrophile<sup>84</sup>. Les rythmes saisonniers influant sur leurs réserves en eau, les zones humides peuvent être plus ou moins asséchées une partie de l'année. L'action de l'homme, pour exemple les travaux anciens d'aménagement hydrauliques des **palus de basse Dordogne**, peut également contribuer à cette situation. Sous ce terme sont regroupés les marais, les plaines alluviales, les prairies humides, les tourbières, les landes, ... Les palus ou anciens marais fluviomaritimes en constituent un type particulier sur 120 km<sup>2</sup>, depuis Branne jusqu'à l'estuaire de la Gironde. Malgré l'atteinte à leurs fonctionnalités originelles, ils présentent des habitats naturels accueillant une faune et une flore spécifiques : anguille, loutre, angélique des estuaires, cigognes, ...

Angélique des estuaires



Prairie humide



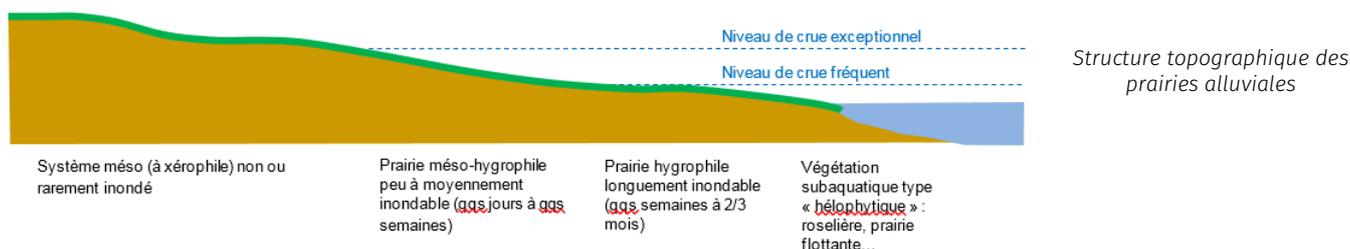
Mégaphorbiaie

<sup>84</sup> Qualifie les espèces, végétales ou animales, qui ont des besoins élevés en eaux et en humidité tout au long de leur cycle de vie

## Les prairies inondables des plaines alluviales des cours d'eau :

Les habitats liés aux prairies sont des formations artificielles maintenues par l'exploitation humaine (fauche, pâturage ou régime mixte). Elles occupent des sols fertiles de forte productivité de la plaine alluviale de la Dordogne et sont généralement séparées de la rivière par un cordon rivulaire plus ou moins dense ; elles sont très souvent associées à un réseau bocager (cas des zones de palus d'Izon et d'Arveyres par exemple). Ces prairies alluviales sont exploitées, voire reconverties en cultures, et possèdent des compositions floristiques très variables (dues à des conditions stationnelles fluctuant). Le territoire de Dordogne Atlantique compte différentes prairies inondables schématiquement regroupées au sein des 5 habitats naturels suivants :

- les « prairies humides subhalophiles thermoatlantiques »
- les « prairies atlantiques et subatlantiques humides »
- les « prairies de fauche atlantiques »
- les « pâtures mésophiles » (CB38. 1/ E2.1)
- les habitats relictuels de « Prairies à Agropyre et Rumex ».



### Une faune exceptionnelle, une flore riche et même parfois endémique

La Dordogne Atlantique et ses affluents abritent une diversité d'espèces animales et végétales dont certaines revêtent un intérêt particulier en raison de leur rareté notamment.

Les **populations piscicoles** qui peuplent les cours d'eau sont particulièrement emblématiques de la richesse du patrimoine naturel du territoire et de sa reconnaissance au travers de la labellisation du bassin en tant que réserve mondiale de Biosphère par l'UNESCO. Parmi celles-ci, celles se rapportant aux **poissons grands migrants** – Esturgeon européen, Saumon atlantique, Lamproies marine et fluviale, Grande Alose et Alose feinte, Anguille et Truite de mer – octroient au territoire une forte responsabilité vis-à-vis de leur protection et de leur restauration : la Dordogne est le dernier cours d'eau d'Europe peuplé de ces 8 espèces de migrants. Leur libre circulation et le maintien de des zones de frayères, nécessaires à l'accomplissement de leur cycle biologique, sur la Dordogne et ses affluents en constituent des enjeux forts.

Les données de contextes piscicoles arrêtés dans les PDPG<sup>85</sup> de Dordogne et de Gironde témoignent d'une altération de fonctionnalité des milieux aquatiques sur l'ensemble du chevelu

hydrographique : 70% des cours d'eau caractérisés sont dits de contextes intermédiaires. L'axe Dordogne, partitionné en 3 est en contexte cyprienicole ; la Couze et le Couzeau, pour leur part, sont en contexte salmonicole. **48 espèces de poissons**, complémentaires aux grands migrants, sont dénombrées : des poissons blancs (gardon, ablette, brème, ...), des poissons carnassiers (brochet, perche, sandre, ...) dont certains d'intérêt communautaire (Toxostome, Lamproie de planer, Bouvière, Chabot).

Le bassin versant est également colonisé par **des mammifères et des oiseaux ou autres espèces animales étroitement dépendants des cours d'eau et des milieux humides associés**. La loutre qui bénéficie d'un statut d'espèce protégée, est très présente. Le vison d'Europe, malgré un plan d'action national pour sa protection, se fait beaucoup plus rare (aval de la confluence Dordogne-Isle), a contrario d'espèces introduites comme le ragondin objet de nombreuses récriminations. Plusieurs espèces avicoles directement liées aux milieux aquatiques sont identifiées : le héron cendré, le héron bihoreau, l'aigrette garzette, la grande aigrette, le martin pêcheur, les hirondelles des rivages, le cingle plongeur, les canards, ... Cistudes d'Europe, odonates, crustacés, mollusques et amphibiens complètent le tableau.

<sup>85</sup> Plans Départementaux pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources Piscicoles.

Au-delà des espèces végétales plus banales (herbiers aquatiques, forêts de bois tendre et de bois dur) mais dont la succession et la diversité créent des habitats propices aux espèces patrimoniales, le territoire est riche d'une **flore plus typique** : l'éponge d'eau douce sur les affleurements rocheux sous-marins entre Bergerac et Castillon-la-Bataille, l'angélique des estuaires (espèce endémique protégée au niveau européen), la nivéole d'été, le fluteau nageant, la gratiote officinale, la pulcaire vulgaire, ...dans le lit des rivières et ses abords.

Les prairies alluviales présentent un grand intérêt en tant que zones humides et comportent de nombreuses espèces rares ou protégées (Renoncule ophioglosse protégée en France, Fritillère pintade et Oenanthe à feuille de Silaus protégées en région Aquitaine). Elles hébergent le cuivré des marais (papillon protégé en France et inscrit aux annexes de la Directive Habitats) qui vient pondre sur diverses espèces de Rumex non rares dans ces prairies. Les prairies les plus inondées (quelques semaines à quelques mois) servent de frai au brochet, espèce protégée en France et considérée comme « vulnérable » sur la liste rouge des poissons de France métropolitaine.

**Une biodiversité au service des territoires mais pourtant menacée**

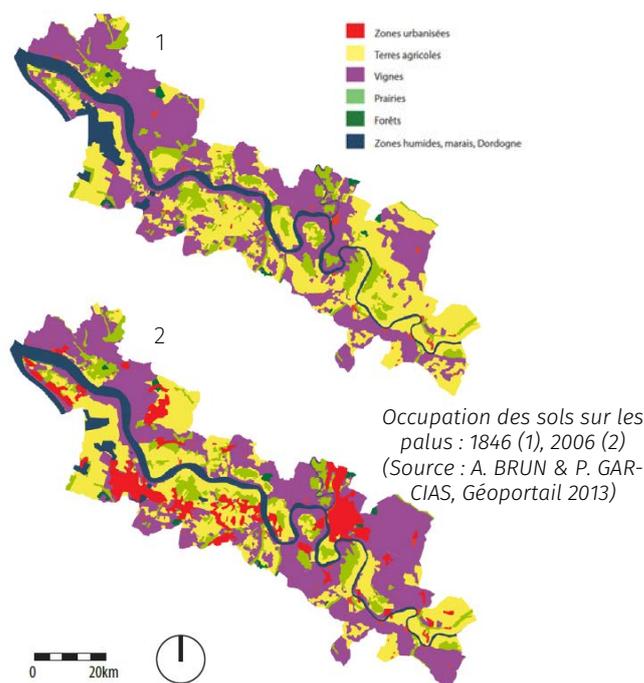
Les cours d'eau et les zones humides constituent d'importants réservoirs de biodiversité sur lesquels viennent se nourrir, se réfugier et se reproduire de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens et de poissons. Les fonctions naturelles

remplies par ces milieux et par les habitats qui leur sont inféodés – régulation des écoulements entre milieux terrestres et aquatiques, filtration, épuration biologique, effet tampon (crue) et soutien d'étiage – ajoutent à leur importance (voir tableau ci-dessous).

Ce patrimoine naturel n'en demeure pas moins fragilisé, voire menacé, malgré la mise en œuvre d'actions de protection et de restauration souvent trop peu nombreuses, entre autres car relevant du volontariat (cas de la plupart des milieux aquatiques et des zones humides appartenant au domaine privé). Les facteurs de fragilisation intéressent toute à la fois : **la pression foncière** en matière d'aménagement du territoire (cause première de la régression des surfaces de zones humides, notamment dans le secteur des palus soumis à l'aire d'influence bordelaise, mais également de fragmentation des milieux) ; **l'action humaine** source de dégradation et d'homogénéisation des écosystèmes fluviaux et de transition (qualité altérée des eaux par rejets, pollutions diffuses ; accentuation des étiages naturels par prélèvements, travaux de recalibrage ou reprofilage des affluents, ... ; modification de l'hydromorphologie et de la dynamique des cours d'eau par artificialisation des débits, extraction des gravières, création d'obstacles à la continuité écologique comme les barrages du bergérois et les seuils ; assèchement des marais ; ... ) ; **la concurrence entre espèces endémiques et espèces introduites et invasives** (jussie, renouée du Japon, érable négundo, vison d'Amérique, silure, ...). Ainsi le territoire est-il sujet à une banalisation et à une perte de valeur de sa biodiversité.

| Type d'habitats   | Principaux services rendus   |
|---|--|
| La végétation aquatique   | Oxygénation de l'eau<br>Stabilisation du fond et pied de berges<br>Habitats pour la faune  |
| Les boisements alluviaux (ripisylve)  | Ombrage du lit de la rivière<br>Stabilisation et maintien des berges<br>Effet filtre et d'épuration des eaux (échange nappe alluviale-rivière)<br>Effet corridor pour la faune sauvage |
| Les groupements amphibiens (hélrophytes, rose-lières, ...)                    | Épuration<br>Soutien de la chaîne trophique<br>Piégeage des matières en suspension   |
| Les prairies humides (mé-gaphorbiaies, tourbières, prairies hygrophiles, ...) | Ralentissement des vitesses de courant<br>Mosaïque d'habitats<br>Piégeage des matières en suspension   |

Types d'habitats inféodés aux cours d'eau et rôle de ces derniers vis-à-vis de la qualité des milieux (Source : Elise CATALON)



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

EPIDOR, septembre 2011. « Candidature du bassin de la Dordogne au titre de "Réserve de la biosphère" de l'UNESCO ». Rapport, 233p. + annexes

EPIDOR, novembre 2012. « État des lieux du bassin de la Dordogne. Document préparatoire aux débats. États généraux 2012, Bergerac, 8 et 9 novembre ». Rapport, 57p.

EPIDOR, avril 2014. « Schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Dossier de consultation sur le périmètre : Dordogne Atlantique ». Rapport, 59p. + annexes

EPIDOR, février 2010. « Guide du bassin de la Dordogne. Les zones humides. Secteur Dordogne. Utilités, définitions, gestion, méthode, outils ». Plaquette informative, 30p.

EPIDOR, janvier 2013. « Document d'objectifs Natura 2000. FR 7200660. La Dordogne en Aquitaine. Tome 1. Document de synthèse ». Rapport, 203p.

EPIDOR, janvier 2013. « Document d'objectifs Natura 2000. FR 7200660. La Dordogne en Aquitaine. Tome 2. Fiches habitats et fiches espèces ». Rapport, 189p.

EPIDOR, janvier 2013. « Document d'objectifs Natura 2000. FR 7200660. La Dordogne en Aquitaine. Tome 3. Atlas cartographique (secteur Bec d'Ambès - Bergerac) ». Rapport, 226p.

EPIDOR, janvier 2013. « Document d'objectifs Natura 2000. FR 7200660. La Dordogne en Aquitaine. Tome 3bis. Atlas cartographique (secteur Bergerac - Cazoulès) ». Rapport, 222p.

EPIDOR, janvier 2013. « Document d'objectifs Natura 2000. FR 7200660. La Dordogne en Aquitaine. Tome 4. Programme d'actions ». Rapport, 77p.

EPIDOR, janvier 2013. « Document d'objectifs Natura 2000. FR 7200660. La Dordogne en Aquitaine. Tome 5. Annexes administratives ». Rapport, 58p.

EPIDOR, mars 2006. « Schéma d'aménagement et de gestion des berges de la Dordogne entre Bergerac et Sainte-Terre ». Note de synthèse, 35p.

EPIDOR, décembre 1998. « Schéma d'aménagement et de gestion des berges de la Dordogne dans le département de la Gironde. Diagnostic et expertise ». Note de synthèse, 57p.

B. CLEMENT (ECOBIO UMR), L. HUBERT-MOY & S. RAPINEL (COSTEL UMR), janvier 2008. « Evaluation des fonctions des zones humides à partir de données de télédétection à très haute résolution spatiale. Application expérimentale à la Basse Vallée de la Dordogne ». Rapport d'étude, 84p. + annexes

BRUN A. et GARCIA P., 2015. « Palus de Dordogne. Vers un projet de territoire ». Rapport, 60p.



Le SAGE Dordogne Atlantique, une action soutenue par l'Agence de l'Eau, la Région Nouvelle Aquitaine et les Conseils Départementaux de la Dordogne et de la Gironde.



EPIDOR porte l'émergence du SAGE en concertation avec les services de l'État et les partenaires techniques.



**EPIDOR**

Établissement Public Territorial  
du Bassin de la Dordogne

EPIDOR  
Place de la Laïcité, 24250 Castelnau-la-Chapelle  
05 53 29 17 65 / epidor@eptb-dordogne.fr

Antenne Dordogne Atlantique :  
61, cours des Girondins, 33500 Libourne  
05 57 51 06 53

EPIDOR a été créé en 1991 par les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne et de la Gironde.